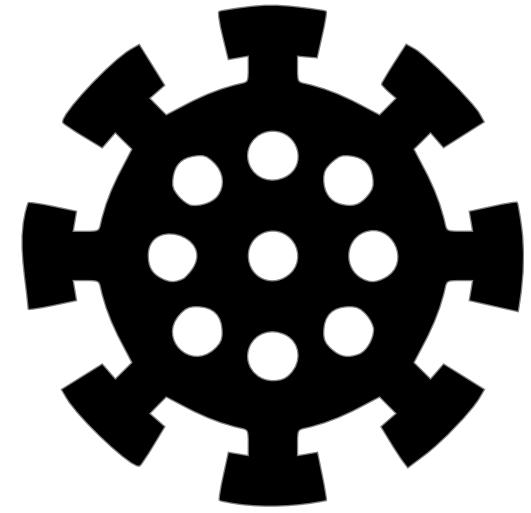


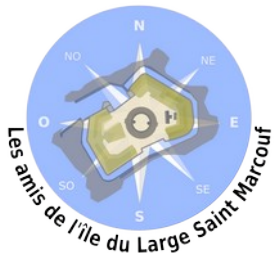


Chantiers 2020

Île du Large Saint-Marcouf



Chantiers Île du Large 2020 Protocole sanitaire COVID 19



Association Les Amis de l'Île du Large

www.ilesaintmarcouf.com

Août 2020

Préambule

Le maintien des chantiers sur l'île du Large en période de pandémie est un défi que nous avons souhaité relever au regard des enjeux sociétaux de préservation du patrimoine et de notre propre projet.

Le rebond de la crise sanitaire depuis juillet après le déconfinement amène à renforcer les mesures prévues initialement.

Il est donc impératif que l'ensemble des chantiers se déroule dans des conditions sanitaires permettant d'assurer la sécurité des participants.

Ce document regroupe de façon synthétique les mesures applicables en fonction de leur contexte sur les chantiers.



Le partage des responsabilités

« Les associations organisatrices d'activités collectives sur le patrimoine (chantiers de bénévoles, etc.), lorsqu'elles décident d'organiser une action, de faire appel à des salariés ou des prestataires pour les encadrer et de permettre à des personnes d'y participer bénévolement, sont évidemment responsables du cadre et de la sécurité offerte à tous. Cela était le cas avant la crise de la Covid-19 et cela est toujours vrai aujourd'hui.

En se dotant d'une organisation telle que celle décrite par ce vade-mecum, les associations s'assurent pour elles-mêmes et pour les personnes impliquées (bénévoles, salariés, prestataires) d'avoir pris toutes les précautions nécessaires à la reprise d'activités collectives sur le patrimoine » (*Rempart, Juillet 2020*)

Le participant se doit de respecter lui-même les gestes barrières et la distance physique.

L'organisateur a une obligation de moyens et pas de résultat : il se doit d'évaluer les risques encourus ne pouvant être évités en fonction de l'activité et de déterminer les mesures de prévention les plus pertinentes. Il se doit aussi de faire respecter les gestes barrières recommandés et d'aménager les conditions de travail en conséquence.

La responsabilité se juge au regard :

- de l'organisation et des dispositions prises,
- des actions de prévention, d'information et de formation,
- et des compétences, des pouvoirs et des moyens disponibles.

La situation doit être régulièrement réexaminée.



Mesures à prendre avant le chantier

Tous les participants sont invités à appliquer les mesures suivantes avant leur participation aux chantiers

- Il est très fortement recommandé de réaliser un test COVID quelques jours avant le chantier, en cas de résultat positif, il faut annuler la participation
- Chaque participant devra impérativement remplir le questionnaire COVID qui lui sera remis. Ce questionnaire ne fait pas l'objet d'un traitement informatisé.
- Chaque bénévole devra intégrer dans ses bagages une gourde, un lot de masques lavables (au moins 4), une fiole individuelle de gel hydroalcoolique.



Mesures applicables durant les trajets

L'aller et le retour des participants aux chantiers étant réalisé sous la responsabilité de l'association, des mesures particulières doivent être appliquées :

- Se laver les mains au savon ou à défaut avec du gel hydroalcoolique avant d'embarquer sur le navire
- Porter un masque durant le trajet, de préférence un masque tissu pour résister aux éclaboussures
- Maintenir autant que possible la distanciation, éviter les contacts physiques avec des personnes tierces



Dans les espaces de vie

L'ensemble des participants utilise les sanitaires et la poudrière. Des règles de vie doivent être appliquées afin d'assurer la meilleure sécurité

Dans la poudrière :

- Se laver systématiquement les mains en entrant, au savon ou à l'eau de mer
- Porter un masque s'il ne s'agit pas d'un repas
- Conserver autant que possible une distanciation physique (environ 1 m), éviter d'être face à face.

Dans les douches :

- Rincer au désinfectant (eau de javel diluée) ou à l'eau de mer après chaque utilisation
- Pulvérisateurs de douche : les rincer à l'eau de mer (ne supportent pas l'eau de javel)

Dans les toilettes

- Se laver les mains à l'eau de mer ou au gel avant et après utilisation
- Rincer à l'eau de mer ?



Mesures sanitaires sur les lieux de chantier

L'île du large est par nature bien aérée, et entourée par la mer, dont l'eau salée est particulièrement toxique pour le virus. Les activités de chantiers doivent néanmoins respecter un ensemble de mesures sanitaires de protection :

- Conserver une distance d'environ un mètre, le cas échéant, éviter d'être face à face mais plutôt cote à cote.
- Surveiller sa température en la mesurant matin et soir au moyen d'un thermomètre électronique disponible dans la poudrière
- Se laver les mains régulièrement
- Porter des équipements de protections : masque ou une visière en complément autant que possible, gants
- Éviter les contacts avec un tiers, éviter de se toucher le visage, maintenir la pratique des gestes barrières habituels
- Rincer les outils à l'eau de mer, ne pas échanger le matériel



Mesures sanitaires applicables aux visiteurs

Les chantiers sont amenés à recevoir des visiteurs ou des intervenants à la journée. Des mesures spécifiques doivent être appliquées

- Lavage des mains au débarquement (au gel ou à l'eau de mer)
- Port du masque en extérieur et en intérieur
- Prise de température frontale ou auriculaire au moyen d'un thermomètre électronique.
- Inscription sur le registre de visite (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) ce registre n'est pas informatisé et ne sera utilisé qu'en cas de présence d'un cas avéré de COVID pour prévenir les personnes ayant été en contact.

Que faire en présence d'une personne malade ou soupçonnée de l'être ?

- Isoler la personne dans un espace séparé des autres personnes.
- Appliquer immédiatement les gestes barrières (garder une distance de 1 mètre) et porter un masque chirurgical.
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit, ne pas la déséquiper.

Organiser son évacuation selon son état : via les moyens de l'association, ou par les moyens d'urgence (hélicoptère)

Désinfecter tout ce qui a été en contact avec le malade

Faire tester tous les participants du chantier et les personnes ayant été en contact avec le malade dans les 24 h précédentes (utilisation du registre de présence)

Que faire des équipements de protection jetable après usage ?

Les masques jetables peuvent être contaminés, ils ne doivent pas être mélangés avec les autres déchets gérés sur l'île (recyclage notamment)

Une poubelle spéciale est disponible (endroit à spécifier). Son contenu est rapatrié à terre pour destruction après une phase de quarantaine de 5 jours minimum

Communication sur les mesures COVID auprès des participants aux chantiers

- Diffusion du protocole à tous les participants (par courriel)
- Questionnaire COVID, intégration au règlement intérieur signé par les participants à leur arrivée.
- Affichage des consignes sur l'île dans la poudrière et différents endroits (entrée de l'île notamment)
- Rappel des consignes à chaque chantier au moment du briefing d'installation.
- Rappel des consignes par le responsable chantier et le responsable travaux lors des briefings quotidiens.



Contenu du questionnaire COVID

Cette fiche constitue un auto-diagnostic destiné aux bénévoles, il a été établi sur le modèle de celui utilisé par la fédération du bâtiment, également préconisé par Rempart. Il permet d'évaluer son état de santé avant de se rendre sur le chantier. Il ne donne pas lieu à un traitement informatisé, ni à un registre.

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs) ?
- Avez-vous des courbatures ?
- Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ?
- Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ?
- Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge ?
- Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée ? Avec au moins 3 selles molles.
- Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue inhabituelle ?
- Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?

La présence d'un ou surtout de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte. Vous devez rester à votre domicile ou regagner votre domicile et contacter par téléphone votre médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins de vos régions ou votre médecin du travail. Vous pouvez d'ailleurs bénéficier d'une téléconsultation. Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, appelez le Samu-Centre 15.



Cartographie des points de lavage sur l'île



1 : Poudrière (évier de la cuisine : savon)

2 : Sanitaires (eau de mer, eau douce / savon, désinfectant)

3 : porte extérieure de la poudrière (eau de mer)

4 : Corps de garde : zone de débarquement (eau de mer)

5 : zones de chantier (bidon d'eau de lavage)

Affiches d'informations

CORONAVIRUS, DES CONSIGNES DE NETTOYAGE POUR SE PROTÉGER

COVID-19

- ✓ Lavez-vous les mains toutes les deux heures à l'eau et au savon ou utilisez un gel hydroalcoolique.
- ✓ Désinfectez systématiquement les véhicules et les engins à chaque changement d'utilisateur et d'utilisation : volant, levier de vitesse, poignées de coffre, de portes, comodios...
- ✓ Nettoyez les surfaces de contact fréquent toutes les deux heures et lieux collectifs au minimum deux fois par jour : poignées de porte, tables, comptoirs, sols...
- ✓ Laver régulièrement les équipements individuels : téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...
- ✓ Désinfectez les matériels : gants métiers, outils, outillages...
- ✓ Nettoyez vos vêtements et vos tenues de travail régulièrement.

OPFBTP



CORONAVIRUS, ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DANS LES BASES VIE ET BUNGALOWS DE CHANTIER DU BTP

COVID-19

- ✓ Respecter les horaires de prise de poste.
- ✓ Assurer la distance d'un mètre entre les personnes. A défaut, port obligatoire du masque respiratoire.
- ✓ Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
- ✓ Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.
- ✓ Apporter sa gamelle et son thermos individuels.
- ✓ Se laver les mains fréquemment (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- ✓ Désinfecter l'espace douche avant et après avec le vaporisateur disponible.
- ✓ Signaler si les produits pour se laver les mains sont manquants et si le nettoyage n'a pas été réalisé.

OPFBTP



CORONAVIRUS, PORTER EFFICACEMENT SON MASQUE POUR SE PROTÉGER DANS L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER DU BTP

COVID-19

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.
- 2 Repérer le haut (barrette nasale).
- 3 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 4 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 6 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 7 Après usage, retirer le masque par l'arrière par les attaches et le jeter. Ne touchez pas la partie qui couvre votre visage.
- 8 Se laver les mains.

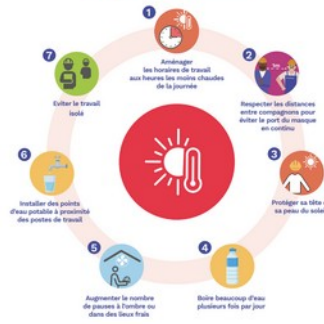


OPFBTP



CANICULE, Travailler par forte chaleur et se protéger de la Covid-19 sur les chantiers du BTP

COVID-19



En cas de malaise ou de groupe de chaleur, alerter un sauteur secouriste du travail ou appeler le 15.
Cancule Info Service : 0800 06 66 66
www.social-sante.gouv.fr/canicule

OPFBTP



CORONAVIRUS, LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER SUR LE CHANTIER ET DANS L'ATELIER DU BTP

COVID-19

- ✓ Lavez-vous les mains avec du savon très fréquemment dans les bases vie et installations privées à cet effet. Prévoyez des lingettes ou produits hydroalcooliques dans les véhicules utilitaires.
- ✓ Évitez le contact physique et assurez la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓ Nettoyez régulièrement les surfaces et lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).
- ✓ Utilisez les équipements de protection : gants métier, lunettes ou écran facial pour casque, protection respiratoire (dès que la distance d'un mètre avec une autre personne ne peut pas être respectée).
- ✓ Toussez ou éternuez dans votre coude. Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle.
- ✓ Évitez de vous toucher le visage.

OPFBTP



CORONAVIRUS, SE LAVER LES MAINS POUR SE PROTÉGER AVEC DE L'EAU ET DU SAVON

COVID-19

- ✓ Etape 1 Rincez-vous bien les mains
- ✓ Etape 2 Utilisez du savon
- ✓ Etape 3 Frottez pendant 30 secondes
- ✓ Etape 4 Nettoyez la zone entre vos doigts
- ✓ Etape 5 Nettoyez également vos ongles
- ✓ Etape 6 Rincez-vous bien les mains
- ✓ Etape 7 Séchez-vous les mains avec un étoupe-mou à usage unique
- ✓ Etape 8 Fermez le robinet avec l'étoupe-main

OPFBTP

